

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
**PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**Année 2019  
Séance du 26 juin 2019**

**N°21**

**Objet : Manifestation des  
Randonnées des Alpes  
Provençales 2019 – demande de  
financement auprès du Conseil  
Départemental des Alpes de  
Haute Provence**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-six du mois de juin à dix-huit heures quinze, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de juin 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé: secrétaire de séance BONNET Brigitte**

**Etaient présents :**

AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au n° 13, puis du rapport n° 25 au dernier rapport), BONNET Martine, BONZI Maryse, CAREL Serge, CASA Chantal, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, DEORSOLA Jean Paul (jusqu'au rapport n° 16), ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier (jusqu'au rapport n° 30), MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 02), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas (jusqu'au rapport n° 13), VILLARD René, VILLARON Bruno, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

**Etaient suppléés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy

**Etaient représentés :**

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à BONNET Martine  
BREMOND Danièle a donné pouvoir à COMBE Gérard  
CHATARD Gilles a donné pouvoir à CAREL Serge  
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VILLARON Bruno  
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BERTRAND Philippe  
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à LEDEY Olivier  
JULIEN Jacques a donné pouvoir à BAILLE Denis  
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°02)  
REBOUL Childéric a donné pouvoir à CAZERES Benoit  
URQUIZAR Danièle, a donné pouvoir à SUZOR Pierre  
AYMES Bernard Sylvie a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia  
BRUN Patricia a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
MAZAL Ambroise, a donné pouvoir à ESMIOL Gérard

**Etaient excusés :**

ACCIAI Bruno  
AUBERT Serge  
AUZET Eric  
AUZET Guy  
BALIQUE François  
BAUDOUI MAUREL Marie Anne  
BLOT Michel  
BOURJAC Jean Marie

DE VALCKENAERE Gilles  
FLORES Sylvain  
GRAVIERE Remy  
LEJOSNE Patrick,  
MUNOZ MALDONADO Julien  
NICOLOSI Philip,  
PAYAN Claude  
PELESTOR Michel

ROCHAT Jacques,  
RONDEAU Daniel  
THONNATTE Lionel  
TONELLI Corinne

REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur Bernard TEYSSIER, rapporteur, expose ce qui suit :**

Provence Alpes Agglomération organise 5 et 6 octobre 2019 la 16<sup>ème</sup> édition des Randonnées des Alpes Provençales, manifestation de portée départementale visant à animer et à promouvoir la pratique de la randonnée, l'offre d'itinéraires inscrits au P.D.I.P.R. et la découverte du territoire communautaire. Le succès croissant de la manifestation en fait un rendez-vous incontournable de l'automne.

Cette année, en concertation avec l'ensemble des partenaires, le nouveau programme élaboré se compose d'une large palette de randonnées de tous niveaux avec plus de soixante accompagnateurs. 51 itinéraires seront proposés aux randonneurs : randonnées à thème, randonnées familiale et sportive, randonnées ouvertes aux personnes à mobilité réduite, randonnées à la journée ou sur le week-end.

Les itinéraires choisis en relation les associations de randonnée locales, départementales et régionales permettent de faire découvrir le territoire de la communauté d'agglomération à travers ses principaux massifs (La Haute Bléone, la Blanche, les Monges, Lure, le Montdenier...) et vallées (la Bléone, le Bès, les Duyes, l'Asse, le Verdon, la Durance...).

Cette manifestation permet de :

- promouvoir un fort potentiel en termes de sentiers mais aussi d'hébergements et d'activités connexes,
- contribuer au développement touristique du territoire de Provence Alpes Agglomération.
- favoriser l'étalement de la fréquentation touristique notamment en automne.
- développer l'activité randonnée au-delà du périmètre communautaire, à l'échelle départementale, notamment sur le territoire du Géoparc de Haute Provence et du Parc naturel régional du Verdon.

Le coût de l'organisation de cette manifestation s'élève à la somme de 20 000 € HT. Le plan de financement proposé est le suivant :

- Conseil Départemental	2 000 € (10%)
- Autofinancement PAA H.T.	18 000 € (90%)

Il est à noter que les inscriptions des participants estimées à 5 000 € TTC viennent en déduction de l'autofinancement de Provence Alpes Agglomération.

Il vous est proposé :

- **d'approuver** le principe de l'opération et son plan de financement,
- **d'autoriser** Madame la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires auprès des partenaires financiers.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme  
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 28/06/2019

Application agréée E-legalite.com